

TARENTEAISE

TIGNES

La station référence pour l'accueil des personnes à mobilité réduite

La station de Tignes et la Fédération française handisport ont prolongé jusqu'à 2026 la convention qui les lie depuis 1990. La régie des pistes, l'exploitant du domaine skiable, mais aussi d'autres acteurs économiques de la commune de Tignes, ont renouvelé leur engagement en faveur de l'accueil du public en situation de handicap.

L'accueil des personnes en situation de handicap à Tignes, c'est une dynamique qui a été initiée il y a plus de 30 ans avec l'organisation des Jeux paralympiques d'hiver Tignes-Albertville, en 1992. Avec le prolongement de la convention qui la lie à la Fédération française handisport, la station va donc accompagner les équipes de France de ski alpin handisport jusqu'àux prochaines olympiades de Milan-Cortina en 2026, à la plus grande satisfaction de Ludovic Dabauvalle, le directeur technique national de la FFH. « Tignes est un modèle unique en France. Il n'existe pas d'autres collectivités dans notre pays qui se sont engagées à ce point-là dans l'accueil des équipes de France handisport. Bien sûr, nous signons d'autres conventions avec d'autres communes pour organiser par exemple, pendant trois ans, les Championnats de France des disciplines que nous représentons ou des stages de préparation. Mais aucune n'est aussi complète et durable que celle qui nous lie avec Tignes. »

Les athlètes de la Fédération française handisport, peu importe la discipline, vont donc pouvoir bénéficier pendant les quatre

prochaines années de divers avantages, comme des réductions auprès de la centrale de réservation de la station, des tarifs préférentiels sur leur place de parking ou leurs forfaits de ski, un accès privilégié aux stades de compétition du domaine skiable, mais aussi des infrastructures sportives comme Tignes-space ou le Lagon.

« Beaucoup de communes touristiques devraient s'en inspirer »

Pour le directeur technique national, cette batterie de dispositifs souligne la capacité de la station à accueillir été comme hiver le public en situation de handicap : « Si nos athlètes en fauteuil peuvent accéder sans difficultés aux infrastructures telles que les pistes de ski, les remontées mécaniques ou encore le centre sportif Tignes-space, cela veut dire que toutes les personnes en fauteuil peuvent le faire. Cette convention atteste donc que Tignes est exemplaire en termes d'aménagements à destination des personnes à mobilité réduite. Sur ce point, la station fait office de référence et beaucoup de communes touristiques devraient s'en inspirer. »

En plus des représentants des disciplines hivernales, ce sont bien l'ensemble des athlètes licenciés de la FFH qui peuvent bénéficier des avantages actés par cette convention. De quoi renforcer le positionnement "haut niveau" de la station à la veille des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Olivier SAUVAT



À la veille des Championnats du monde de ski alpin handisport, qui s'ouvrent ce samedi à Espot/la Molina en Espagne, la Fédération française handisport et les acteurs économiques tignards tels que la régie des pistes, l'exploitant du domaine skiable ou encore Tignes Développement, ont signé une convention qui prévoit jusqu'à 2026, de nombreux avantages au bénéfice des athlètes de la FFH. Photo Le DL/O.S.

Le regard d'un champion handisport

Membre de l'équipe de France de ski alpin handisport dans la catégorie fauteuil, le Tignard Lou Braz-Dagand, a décroché ses premiers podiums en Coupe du monde au cours de ce mois de janvier 2023. Celui qui portera les couleurs de la France à partir de ce samedi aux Mondiaux handiski d'Espot, en Espagne, est certainement le bénéficiaire le plus emblématique des avantages alloués par la convention : « Je tiens à insister sur le fait qu'au-delà du ski alpin handisport, la station de Tignes est parfaitement adaptée à tout public en situation de handicap. C'est particulièrement vrai l'été où, en l'absence de neige, la notion d'accessibilité prend tout son sens. Mais la problématique de la neige a été gommée en partie par les efforts réalisés au niveau des bâtiments publics. De plus en plus de restaurateurs et d'hôteliers de la station sont également engagés en faveur de l'accessibilité. D'année en année les socioprofessionnels tignards changent leur regard sur le handicap, preuve qu'ici, cette démarche est globale. » Désormais spécialisé dans les épreuves techniques, Lou Braz-Dagand



Le skieur tignard pratique la station sur les pistes, mais pas que. Photo Lou BRAZ-DAGAND

prendra part au géant (jeudi 26) et au slalom (samedi 28) des Championnats du monde de ski alpin handisport. Il sera accompagné sur place par un autre membre du Club des sports de Tignes, Oscar Burnham, lui aussi retenu dans la sélection tricolore pour ces Mondiaux.

O.S.

LA PLAGNE-TARENTEAISE

Des vœux et une réunion publique à la Valezan



Jean-Luc Boch, maire de la Plagne-Tarentaise, et Bernard Hanrard, maire délégué. Photo Le DL/S.J.

Lundi 16 janvier, alors que la neige faisait son apparition à Valezan, Jean-Luc Boch, maire de la Plagne-Tarentaise, Bernard Hanrard, maire délégué, et les élus présentaient leurs vœux à la population. Auguste Piccollet, conseiller départemental, a fait part de sa disponibilité et son écoute, en présentant les compétences du Département et les actions menées au niveau des collèges, de la voirie, l'équipement des zones rurales, etc.

Les édiles ont égrené les nombreuses réalisations et projet à venir pour Valezan en interaction avec le public. Au cœur des débats, se trouvait en bonne place, le dossier sur la

protection du Dôme de Vaugelas en partenariat avec les Châtelles et Bourg-Saint-Maurice. Une réflexion est actuellement menée afin d'informer, de sensibiliser les visiteurs, et faire en sorte qu'ils soient acteurs de la protection de ce site remarquable. Le leitmotiv : « Ne pas interdire mais réglementer ». Trois réunions se sont déjà tenues sur ce sujet brûlant car ce lieu pourrait bien être victime de son succès grandissant.

D'autre part, pour donner suite aux questions sur le sujet du renouvellement prochain de la délégation de service public concernant l'auberge de Valezan, les élus ont indiqué que l'appel d'offres porterait

sur un bail commercial dont ils ont expliqué l'intérêt : la création d'un fonds de commerce, lequel laissera toute latitude aux exploitants pour développer leur commerce et pour ce faire, à augmenter la qualité de leurs prestations.

Enfin, les échanges sur la sécurisation de la traversée du village ont mis en exergue des points noirs. La commune a fait le choix d'un accompagnement par le cabinet Arter et courant 2023, après la Côte d'Aime en 2022, ce sera au tour de Valezan de bénéficier d'équipements de sécurité.

Le partage des galettes des Rois a clôturé la soirée.

Sonia JULIÉ

BOURG-SAINT-AURICE

Les maisons décorées de la commune ont été primées

Un nouveau concours a été organisé à Vulmix : celui des maisons décorées pour Noël et le Nouvel An. Un appel à candidats avait été lancé il y a trois mois. Des critères précis avaient été annoncés avec un jugement de jour, et un de nuit. Si l'on n'échappait pas aux éclairages leds, c'est la décoration d'ensemble qui était donc jugée.

Après réunion du jury composé de membres de l'association Vulmix mon village, mi-janvier,

trois prix ont été décernés. Le troisième prix a récompensé Ludovic et Simone Deparis pour leur maison baptisée "Les Narcisses", au hameau du Poiset. « La maison dont tout le monde connaît les nains de jardin en été », précisait le jury.

Le deuxième prix était attribué à Hervé et Laurence Lechat pour de splendides illuminations.

Enfin, les premiers sont Christiane et Joseph

Chatrian, pour leur « maison illuminée et décorée avec des sapins composés de morceaux de bouleau... Une maison qui change au fil des saisons et des fêtes. »

Après avoir reçu le chèque du premier prix, Christiane Chatrian en a fait don au sou des écoles « pour les enfants du village ». Un geste applaudi par tous les participants. L'opération sera reconduite en fin d'année 2023.

Jean-Luc TRAINI



La maison près du bachal, à l'entrée de Vulmix, au feu rouge, a été récompensée. Photo Le DL/J.-L.T.

AIME-LA-PLAGNE

Vernissage à la Maison des arts ce vendredi 20 janvier

Pour sa première exposition de l'année 2023, la Maison des arts invite à un voyage culinaire haut en couleur avec l'exposition *La Saladerie*, proposée par le collectif Art By Friends. Une explosion de saveurs illustrées à déguster du regard grâce à des plats originaux aux formes d'inspiration végétale et comestibles. Le vernissage s'articulera autour de nombreuses surprises comme le bar à salades, des cocktails floraux ou encore de la peinture en live. C'est ce vendredi 20 janvier à 18 h 30.

L'exposition est à découvrir jusqu'au 28 avril, les lundi, mardi, jeudi et vendredi et 14 à 17 heures. 7 rue de la Cachouriaz. Tél. : 04 79 55 21 57 et www.versantsdaime.fr

AIME-LA-PLAGNE

Le spectacle *Vole Eddie, vole !* est reporté

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, l'office de tourisme de La Plagne Vallée doit reporter le spectacle *Vole Eddie, vole !*, initialement programmé ce vendredi 20 janvier à 20 h 30. Pour les personnes ayant pris leur place en amont, elles doivent se rapprocher du point de vente où elles ont acheté leur billet afin d'être remboursées.

Pour les billets achetés à l'office de tourisme, il suffit de joindre l'accueil au 04 79 55 67 00 ou par mail à info.vallée@la-plagne.com

SÉEZ

Le maire présente ses vœux ce vendredi 20 janvier

Le maire Lionel Arpin et l'ensemble du conseil municipal donnent rendez-vous ce vendredi 20 janvier à 19 heures au foyer rural pour la cérémonie des vœux.

BOURG-SAINT-AURICE

Le recensement a débuté

Le recensement de la population a débuté ce jeudi 19 janvier pour un mois. Les agents recenseurs se déplacent à domicile du lundi au samedi en privilégiant les pauses méridiennes, les fins d'après-midi et les débuts de soirée. Il est possible d'accomplir les démarches en ligne avec des codes d'identification, remis par l'agent recenseur lors de son premier passage.

INFOS PRATIQUES

■ **URGENCES/DE GARDE**
Pharmacie de garde
Du 17 au 24 janvier, pharmacie Champier à Bourg-Saint-Maurice.
Tél. 04 79 09 70 50.

■ **Hôpital**
Tél. 04 79 41 79 79.

■ **Médecin de garde**
Pour obtenir son numéro, appelez le 15.

■ **Police municipale de Bourg-Saint-Maurice**
Ouverture du lundi au vendredi de 9 à 17 heures.
Tél. 04 79 07 22 81.

■ **Gendarmerie nationale**
Tél. 04 79 07 04 25.

■ **ADMINISTRATION**
Mairie de Bourg-Saint-Maurice

➤ Ouverture au public du lundi au jeudi de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 16 h 30.
➤ Mairie annexe d'Arc 1800 : ouverture au public de 9 heures à midi et de 12 h 45 à 16 heures.

➤ Service cartes d'identité ouvert du lundi au jeudi de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 17 heures et le vendredi de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. 04 79 07 87 87.

➤ Service état civil est ouvert le lundi de 13 h 30 à 17 heures, les mardis, mercredis et jeudis de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 17 heures et le vendredi de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 16 h 30.

Tél. 04 79 07 63 94.

■ **Communauté de communes de Haute Tarentaise**
Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à midi et de 13 h 30 à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 h 30.
Tél. 04 79 41 01 63.

■ **École de musique de Haute Tarentaise**
Rue Saint-Michel. Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 9 heures à midi et de 13 h 30 à 17 heures (18 heures le mercredi).
Tél. 04 79 07 54 90.

■ **Local des jeunes**
73 rue de la Bourgeat à Bourg-Saint-Maurice. Les 11-25 ans y trouveront un point informatique jeunesse, un Kfè numérique et des permanences de professionnels (Mission locale, Point écoute jeunes...)
Tél. 04 79 07 27 16.

■ **Relais d'assistantes maternelles**
Rue Saint-Michel. Accueil (niveau 1) sur rendez-vous au 04 79 07 11 97.

■ **Transports scolaires**
8 rue Sébastien-Frappaz à Séez.
Tél. 04 79 41 51 55.

■ **LOISIRS**

■ **Centre nautique de Bourg-Saint-Maurice**
Ouvert le lundi, le mercredi et le vendredi de 11 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 19 heures, le mardi et le jeudi de 15 h 30 à 19 heures et le samedi et le dimanche de 14 à 19 heures.

LE DAUPHINÉ

POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :



Le Dauphiné Libéré



@LeDL73

POUR NOUS JOINDRE :

Galerie de l'Albaron, 15 place de la Gare 73700 BOURG-ST-AURICE
Pour contacter la rédaction : 04 79 55 39 86 LDLeDtairenaise@ledauphine.com
Pour contacter la publicité : 04 79 31 13 70 aurelie.fouyer@ledauphine.com

INFOS SERVICES

MOÛTIERS

■ **TAXI SODITRA DAMIEN LAMOUR**
Transport Conventionné Sécurité Sociale
Consultations - Dialyses - Rayons
Toutes distances
06 12 45 43 77



33667900